



# L'Interview

## APPRENTISSAGE

**Carole ROLLET,**  
Chef d'entreprise  
Salons Carré d'art, REIMS

### 1. L'apprentissage est un vrai sujet d'actualité et constitue un réel enjeu de société. Après 22 années d'activités, quel est votre sentiment à cet égard ?

Je m'interroge encore sur notre capacité en France à faire évoluer les mentalités, à reconnaître cette voie de formation à sa juste valeur, au regard des problématiques d'emploi... Comment accepter qu'en 2017 près de 300 offres d'apprentissage n'aient pas été pourvues alors qu'un jeune sur deux est au chômage, diplômé ou non ? L'appréciation qui est faite de l'apprentissage demeure inchangée. Nous gardons les mêmes clichés d'une voie de formation choisie par défaut quand un jeune scolairement est en échec. Et s'il réussit, cette voie lui est déconseillée ?? Respectons leurs choix. J'ai moi-même vécu cette situation, aujourd'hui je suis chef d'entreprise, avec 3 salons et 24 salariés. Force est de constater qu'il y a une vraie question sur l'orientation, il faut la choisir et non la subir. Il est indispensable que les mondes de l'éducation, de la formation et de l'entreprise travaillent main dans la main, il en va de l'avenir de nos jeunes, mais aussi de notre économie, de nos entreprises et du savoir-faire qu'elles portent précieusement et qu'elles veulent voir perdurer.

### 2. Vous êtes chef d'entreprise et gérez 3 salons de coiffure sur Reims. Quel maître d'apprentissage êtes-vous ? Quelle en est votre vision ?

Je suis foncièrement pour l'apprentissage. Nous avons formé avec mes 2 associées, Pascale Gatinois et Magaly De Geyter, plus de 60 apprentis dans nos salons avec toujours la même passion et le plaisir de transmettre. 95% d'entre eux ont réussi. Je ne connais pas de meilleure formation que celle du terrain, de la pratique auprès d'un maître d'apprentissage et du contact client. Et c'est gagnant-gagnant ! Le jeune acquiert la compétence et l'expérience, de façon personnalisée et l'entreprise accueille un nouvel élément, immédiatement intégré dans le travail quotidien, sur lequel elle peut compter.

La relation est donc essentielle, et va même plus loin que la formation. Les générations changent, elles expriment des besoins différents, il convient donc que nous aussi nous nous remettions en question pour mieux les comprendre, les accompagner, les soutenir. Il y a incontestablement aujourd'hui une part de séduction à opérer, nous devons les faire rêver et en ce sens, l'artisanat a un vrai défi à relever. Autant, il nous est agréable de voir des reconversions pour les métiers de l'artisanat, chez les moins jeunes en recherche d'authenticité, de proximité, de valeur travail, autant il nous appartient encore de mieux nous faire connaître auprès des plus jeunes et donc de favoriser les rencontres.

### 3. Quelles sont concrètement les difficultés que vous rencontrez ?

De nombreux jeunes cherchent à rejoindre nos salons mais sans exprimer une passion ou une forte motivation. Or, ces qualités s'imposent pour réussir, c'est ainsi que chaque artisan se démarque auprès de sa clientèle. Par ailleurs, les évolutions apportées à nos formations ont changé. Alors qu'un jeune préparait un CAP en 3 ans à raison de 39h/semaine, celui-ci aujourd'hui l'effectue en 2 ans à raison de 35h/semaine ! Les compétences et l'expérience acquises ne sont plus les mêmes, et donc l'employabilité aussi... le jeune apprenti n'a pas d'autres choix pour faire son entrée dans la vie professionnelle sereinement que de poursuivre sa formation avec une mention complémentaire ou/et un brevet professionnel.

### 4. Vous avez souscrit à plusieurs reprises à TEMPO avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne en accueillant des jeunes au sein de vos salons, comment appréciez-vous cette action ?

Je m'en réjouis et avec mes deux associées, nous accueillons aussi souvent que possible des jeunes dans nos salons. L'expérience en entreprise est essentielle, il n'y a pas d'autres moyens plus efficaces que de leur faire partager notre quotidien et ainsi pour nous chef d'entreprise, identifier nos prochains apprentis. Ces opportunités devraient être plus nombreuses pour chacun d'entre eux, le seul stage de découverte de 3<sup>ème</sup> est un premier pas mais qui devrait à mon sens être renouvelé chaque année... Le dispositif existe, maintenant il faut sans doute plus le promouvoir auprès des familles, les rassurer, les accompagner car parfois l'entreprise peut faire peur et les démarches être un frein. Il doit l'être également auprès des conseillers d'orientation dans les établissements scolaires. Ces derniers doivent devenir de véritables « ambassadeurs » de l'apprentissage, c'est-à-dire l'apprécier à sa juste valeur, comme une voie d'excellence et une réponse concrète à l'emploi, et non plus comme une voie par défaut.

### 5. Quelles sont selon vous, les clés pour faire de l'apprentissage une voie d'excellence ?

En premier lieu, il est primordial de faire converger les branches professionnelles, les régions et l'Education Nationale autour d'un objectif commun : des parcours d'apprentis réussis au service de l'emploi qualifié dans nos entreprises. Par ailleurs, il faut poursuivre et intensifier le travail de communication entreprise pour faire savoir, toujours et encore que l'apprentissage s'adresse à tous et désormais depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 jusqu'à l'âge de 30 ans pour des formations allant du CAP à l'école d'ingénieur. Nous avons recruté à plusieurs reprises des apprentis post-bac qui ont osé quitter une voie générale pour rejoindre l'apprentissage. Le résultat est très prometteur. Au regard de leur parcours, ils avancent vite, et se projettent. N'oublions pas que 80% des apprentis obtiennent leur diplôme, trouvent un CDI en moins de 3 mois et que 1 sur 2 crée sa boîte... !!! L'Artisanat est la première entreprise de France, reconnaissons-le, soyons fiers de le dire et illustrons-le chaque jour dans nos rencontres, dans nos échanges, dans notre façon de vivre pour faire bouger les lignes.

### Océane, 17 ans, Convention

TEMPO chez Carré d'art,  
Salon de coiffure à REIMS



## Le témoignage

« Grâce à la convention TEMPO, j'ai pu intensifier mon temps de présence en entreprise. Ma formation m'oblige à réaliser des stages bien-sûr, mais à mon goût trop peu nombreux. TEMPO me permet donc de renouveler cette expérience à chaque période de vacances scolaires. C'est essentiel à mes yeux, pour approfondir mes connaissances, j'avance plus vite et c'est vraiment motivant. Nos formations demandent beaucoup de pratique, il n'y a pas de meilleur apprentissage que celui réalisé aux côtés des professionnels. Je recommande vraiment à tous les jeunes, déjà en apprentissage ou qui l'envisage, de signer des conventions TEMPO. En plus, c'est assez facile ! Dès que vous avez l'accord de votre artisan, il suffit de faire rédiger la convention par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne. Son Centre d'Aide à la Décision s'occupe de tout ! »